



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 février 2021

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **13**

Conseillers absent(s) : **2**

Procuration(s) : **2**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présent(s) : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Hélène GERAULT ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB ; Nicolas GINTER ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER ; Claude WERLÉ.

Présent(s) avec voix non délibérative : Mme Marie KREYE-DAUER ; Bruno SCHUG.

Absent(s) : Alain HABER donne procuration à Pierre OSTER ; Ingrid BOUGRAT donne procuration à Xavier CYREK.

Date de la convocation : 25 janvier 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du Compte-rendu du Conseil municipal du 7 décembre 2020.
3. Exécution et mandatement du marché de travaux « contrat cadre réfection voiries – Griesheim-sur-Souffel 2020-2025) par la commune de Griesheim-sur-Souffel.
4. Cession du bail de chasse communal de M. MEY à M. HERR.
5. Débat sur les grandes orientations budgétaires 2021.
6. Point sur les projets d'aménagement du Kleinfeld et de la zone d'activité.
7. Comptes-rendus de réunions.
8. Agenda.
9. Divers.

Suite à l'intervention de M. Peter GRAF (Ingénieur spécialisé en radiodiffusion) sur le déploiement de la 5G, un point à délibérer sur le déploiement de la 5G est ajouté dans l'ordre du jour (point 3A).

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. Frédéric BIEBER est désigné comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 7 décembre 2020.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte le compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3.A. Déploiement de la 5G FREE MOBILE dans le clocher de l'Eglise.

Suite à l'intervention de M. GRAF (ingénieur spécialisé en radiodiffusion), M. Le Maire propose de délibérer sur le déploiement et l'activation de la 5G concernant l'antenne relais installée dans le clocher de l'Eglise Saint-Pancrace.

Pour rappel, une antenne relais existe depuis 2001 dans le clocher de l'Eglise. Plusieurs exploitants se sont succédés, et l'exploitant actuel est « *On Tower France* », (FREE Mobile restant propriétaire des équipements actifs).

Actuellement, la bande de fréquence qui est utilisée pour la 4G est la bande 700 Mhz.

Une réunion a eu lieu avec FREE Mobile, en novembre dernier. Des précisions ont été apportées, sur le partage des normes de la 4G et de la 5G sur la bande actuelle existante.

Il n'en demeure pas moins que cette technologie pose de nombreuses questions, notamment sur le plan sanitaire, comme le montre la demande de moratoire exprimées par de nombreuses communes, et que son utilité n'est pas avérée pour l'instant à Griesheim-sur-Souffel.

Dès lors, compte tenu par ailleurs du contexte particulier, marqué par la présence d'un collectif opposé à l'implantation d'une nouvelle antenne de radiotéléphonie, le Conseil municipal, solidaire de ce collectif, ne souhaite ni le déploiement de la 5G à partir des antennes existantes, ni l'ajout d'antenne supplémentaire dédiée à la 5G.

Le conseil, après en avoir délibéré :

- Demande à la société FREE de ne pas activer la 5G, ni d'installer une éventuelle nouvelle antenne (concernant cette 5G).

La délibération est adoptée par 14 voix pour et 1 abstention.

3. B. Exécution et mandatement du marché de travaux « contrat cadre réfection voiries – Griesheim-sur-Souffel 2020-2025) par la commune de Griesheim-sur-Souffel.

Conformément aux statuts du SIVOM, la commune mandate le SIVOM la Souffel par "convention sous mandat" pour des travaux de voiries (celle-ci étant titulaire de la compétence voirie).

La commune de Griesheim-sur-Souffel ayant passé et contracté directement le marché « *contrat cadre réfection voiries – Griesheim-sur-Souffel 2020-2025* », elle souhaite prendre en charge directement l'exécution de ce marché pour le mandatement des situations et des factures concernées.

Une première situation a été émise par GCM :

	Montant des dépenses prévues au chapitre (en €)	Montants limite par chapitre pouvant être mandatés avant le vote du BP 2021 (en €)	Montants des dépenses pouvant être mandatées par article (en €)
CHAPITRE 23 budget 2020	381 000,0 0	95 250,00	
2315			95 250,00
Situation 1 N°1210052 GCM « contrat cadre réfection voiries – Griesheim-sur- Souffel 2020-2025 ». Concernant 34 et 42 rue de la Souffel			12 208,42
TOTAL			12 208,42

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide que la commune de Griesheim-sur-Souffel prenne en charge l'exécution du marché, par dérogation aux statuts du SIVOM, pour mandater directement les factures de ce marché.
- Décide d'ouvrir des crédits en investissement avant le vote du budget 2021 de la commune pour mandater le montant total de la situation 1 ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Cession du bail de chasse communal de M. MEY à M. HERR.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant du cahier des charges type de la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période 2015-2024, et notamment son article 21 concernant la cession du bail de chasse,

Vu le courrier recommandé reçu le 11 décembre 2020 par la commune, qui stipule que M. Denis MEY souhaite céder son bail de chasse, (le bail est loué pour une durée de 9 ans pour la période 2015-2024) à M. Michaël HERR,

Vu le dossier complet fourni par M. Michaël HERR, qui souhaite reprendre le bail pour la période 2021-2024,

Vu l'avis de la Commission consultative Communale de la Chasse (4C) convoquée le 21 janvier 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la cession du lot de chasse unique de Griesheim sur Souffel par M. Denis MEY à M. Michaël HERR. Cette cession porte sur la totalité du lot d'une contenance de 377.70 hectares.
- Autorise le Maire à signer l'avenant de cession, le nouveau bail de location de chasse communale, et fixer le prix de location dans ce bail.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Débat sur les grandes orientations budgétaires 2021.

Le Débat sur les Grandes Orientations Budgétaires (DOB) permet d'informer et d'instaurer une discussion au sein du Conseil municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité,

Il est obligatoire dans les communes de + 3500 habitants.

Pour notre commune, il s'agit davantage d'examiner le projet de budget 2021, notamment les projets d'investissement de cette année.

La commission de Finances examinera dans une prochaine séance, l'ensemble des dépenses et les recettes à prévoir au budget 2021, afin de construire et de définir les principaux axes de construction du budget 2021, à soumettre à l'approbation du Conseil pour la prochaine séance.

- PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EXERCICE 2020.

Cf. Tableau budget d'exécution de l'exercice 2020.

NB : une note synthétique complète sera communiquée lors du vote du Compte Administratif (CA), retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes qui ont été faites lors de l'exercice 2020, et leurs évolutions, par rapport aux années précédentes.

Le compte administratif 2020 présente **un résultat excédentaire de 507 083,17 €** sur l'ensemble des sections (fonctionnement et investissement).

Le **résultat de la section de fonctionnement** (recettes – dépenses) est excédentaire de 726 015,80 € et la **section d'investissement** présente un déficit de 12 292,24 €.

Cf. Investissements réalisés en 2020.

L'exercice 2020 bénéficie d'un report de résultat favorable de l'exercice 2019 (+ 206 640,39 €).

Le résultat global de clôture en 2020 (section de fonctionnement et investissement) présente un excédent de 713 723,56 €, ce qui correspond à la capacité d'autofinancement brute.

La commune a actuellement deux emprunts en cours :

	Prêteurs	Montants	Fin du prêt
Prêt long terme (Réaménagement route de Pfulgriesheim)	Crédit Mutuel	200 000 €	31 juillet 2030
Prêt long terme (Réaménagement rue de la Mairie, rue de l'Angle et rue de l'Eglise)	Crédit Mutuel	500 000 €	31 août 2033
Total		700 000 €	

Elle a remboursé pour l'année 2020 :

- **43 731,81 € en capital (1641)**
- **7 762,51 € en intérêts (66111)**

L'encours de la dette bancaire s'élève à 565 686,68 € au 31 décembre 2020.

La commune remboursera les montants des emprunts et des intérêts suivants **pour l'année 2021** :

- **44 309,82 € en capital (1641)**
- **7 184,50 € en intérêts (66111)**

La commune dispose donc **d'un montant d'environ 670 000 €** (fonds propres), qui correspond à une capacité d'autofinancement nette (capacité d'autofinancement brute – capital emprunts), et qui permet d'investir en section d'investissement, et pour les dépenses importantes (en termes de montants), en section de fonctionnement (voiries, réfections de bâtiments).

- PROJETS D'INVESTISSEMENTS.

Cf tableau des investissements.

Il s'agit de définir et de réfléchir avant tout sur les priorités.

La discussion a porté sur les orientations dans le tableau des investissements ci-joint, qui ont été validés et intégrés dans le budget (prévision de crédits en dépenses d'investissement du budget 2021).

Plusieurs investissements sont prioritaires comme la réfection des voiries (« contrat-cadre » du marché public), les arrêts de bus PMR, la sécurisation de l'entrée Ouest du cimetière et la rénovation de la salle du Conseil municipal (les travaux sont actuellement en cours).

Une réflexion sur l'aménagement de la Place du Général de Gaulle sera initiée, avec une étude de faisabilité.

- CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SIVOM.

Les premières informations font état d'une participation **plus importante en 2021 par rapport à 2020**, et même par rapport aux années précédentes (depuis 2016), compte-tenu de la capacité d'autofinancement très faible du SIVOM (environ 11 000 €).

La contribution 2021 pourrait se situer aux alentours de 380 000-420 000 € (projection).

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Maintien de l'enveloppe budgétaire pour les associations (4 000 €). Les demandes aux associations qui ne contribuent pas directement à « l'animation du village » (exemple : Restaurant du cœur, Ligue contre le Cancer, AIDES...) seront étudiées au cas par cas.

NB : Il n'y a plus de subvention pour l'Association Foncière (AF) (montant versé en 2020 : 1500 €).

- RECETTES POUR LE BUDGET PRIMITIF 2021.

Pour financer les investissements (avec les priorités qui seront déterminées ci-dessus), un travail sera fait pour évaluer et déterminer le niveau des **recettes de fonctionnement** (en commission et/ou par l' élu en charge des finances) pour le BP 2021.

- Les données concernant l'évolution des bases des taxes locales, et les dotations de l'Etat ne sont pas encore connues à ce jour.

Voici les éléments au niveau des taxes locales :

ETAT DES TAUX DE TAXES LOCALES

	<u>ÉVOLUTION DES TAUX DE TAXES LOCALES en %</u>			
	2017	2018	2019	2020
Taxe Habitation	12,9	13,55	13,55	13,55*
Taxe foncière bâtie	19,17	20,13	20,13	20,13
Taxe foncière non bâties	49,73	52,21	52,21	52,21

* gel du taux

	<u>ÉVOLUTION DES MONTANTS TAXES LOCALES</u>			
	2017	2018	2019	2020
Taxe Habitation (TH), Taxe foncière bâtie (TF), Taxe foncière non bâties (TFNB)	432 970 €	481 799 €	487 977 €	508 488 €

Concernant les **recettes d'investissement**, deux subventions ont été attribuées pour deux projets par le Conseil départemental :

TRAVAUX	Montants éligibles des travaux (HT)	Fonds de Solidarité Communale (FSC)
Contrat cadre réfection voiries - GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL 2020-2025	254 587,20 €	100 000 €
Sécurisation du carrefour de la RD666 et de la RD31 en entrée d'agglomération	37 625,00 €	13 545,00 €

6. Point sur les projets d'aménagement du Kleinfeld et de la zone d'activité.

Concernant le projet d'aménagement de la zone du Kleinfeld, le permis d'aménagement (PA) déposé en septembre dernier par P. MURA n'a pas été accordé. En effet, une étude d'impact et une étude « loi sur l'eau » doivent être réalisés.

De plus, pour le dépôt du dossier du prochain permis d'aménager, les aménageurs de la commune de Griesheim-sur-Souffel et de Pfulgriesheim travailleront en concertation pour l'aménagement des futurs espaces et voiries publics, pour un plan d'ensemble de la future zone d'habitation.

Cela repousse la réalisation du futur lotissement courant 2022.

Concernant la zone d'activité, une réunion avec ITECO a eu lieu début janvier 2021 pour faire le point sur l'avancement du dossier, notamment concernant les acquisitions foncières des terrains.

7. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

11 décembre : conseil d'Ecole. Cf. compte-rendu.

14 janvier : commission environnement -cadre de vie. Discussion sur le stationnement, le fleurissement des entrées du village et de la Place du Tilleul. La question du nettoyage a aussi été abordée.

26 janvier : commission finances SIVOM. Présentation des résultats budgétaires, évocation « grands projets »

29 janvier : commission communal finances. Présentation des investissements et travaux 2021.

- **CoCoKo :**

10 décembre : Conseil communautaire. (cf. Compte-rendu).

<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Deliberations/Compte-rendu-deliberation-annee-2020.html>

17 décembre : Commission CoCoKo « aménagement du territoire ». Discussion sur la trame verte/bleue. Cette trame est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique, ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Dans le cadre du 1% GCO (terrains remembrés), il s'agit de définir et d'identifier les projets qu'on pourrait présenter.

21 janvier : Conseil communautaire. DOB (cf. Compte-rendu).

<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Deliberations/Compte-rendu-deliberation-annee-2021.html>

- **Autres :**

18 janvier : réunion pistes cyclables à Stutzheim-Offenheim. Localisation de la piste cyclable le long de la RD64 entre le collège et Stutzheim. La piste cyclable comprendra une contre-allée végétale, elle sera bi-directionnelle.

8. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

9. Divers.

Séance close à 23h10
Prochaine séance prévue le 8 mars 2021 à 20h00

Frédéric BIEBER	Ingrid BOUGRAT A donné mandat à Xavier Cyrek	Danielle CANAC	Xavier CYREK Mandataire d'Ingrid BOUGRAT	Julie FLICK
Hélène GERAULT	Nicolas GINTER	Alain HABER A donné mandat à Pierre OSTER	Florence HOOGSTOEL- MILLOUX	Jean-François HURST
Chantal JACOB	Clarisse LANGER	Pierre OSTER Mandataire d'Alain HABER	Claude WERLÉ	René WUNENBURGER

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :

www.griesheim-sur-souffel.fr